



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Envoyé en préfecture le 29/03/2016

Reçu en préfecture le 29/03/2016

ID : 033-200027068-20160322-2016_03_PV-DE

SÉANCE DU 22 MARS 2016

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67
Date de convocation : 16 mars 2016

L'an deux mille seize le vingt deux mars à 18 H 00, le conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Isabelle HARDY , Vice-Présidente, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Corinne VENAYRE , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Alain MAROIS , Conseiller délégué, Fabienne KRIER , Jean-Luc DARQUEST , Sophie BLANCHETON , Odile BONHOMME-TIBY , Véronique DI CORRADO , Philippe HEFTRE , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Michel VACHER , Michel MILLAIRE , Isabelle FEYRY , Bernard NADEAU , Catherine BERNADEAU , Christophe DARDENNE , Michel GALAND , Monique JULIEN , Thierry MARTY , Patrick NIVET (à partir de la délibération n° 2016.03.033) , Annie POUZARGUE , Laurence ROUEDE , Agnès SEJOURNET , Denis SIRDEY , James SEYNAT , Loïc MAGNAN , Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Joël BAYLE , Paquerette PEYRIDIEUX , Chantal DUGOURD , Philippe FAURT , Mireille CONTE-JAUBERT , Stéphane CATALAN , Gérard MOULINIER , Marcel BERTHOME , Chantal GANTCH , Pierre-Jean MARTINET

Absents :

Jacques MESPLEDE, Michel FOULHOUX, Claire BLONDEL, Nouredine BOUACHERA, Val DUCLOS, Jean-Paul GARRAUD, Gonzague MALHERBE, Mélanie BOISSAVIE, Patrick NIVET, Jean Claude ABANADES

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jean Louis D'ANGLADE pouvoir à Marcel BERTHOME, David RESENDÉ pouvoir à Michel VACHER, Sylvie BOISSEL pouvoir à Philippe HEFTRE, Michèle LACOSTE pouvoir à Chantal GANTCH (à partir de la délibération n° 2016.03.036), Francis PEJEAN pouvoir à Annie ESTEBAN, Kléber AUDINET pouvoir à Philippe FAURT

Monsieur Georges DELABROY a été nommé secrétaire de séance

Lors de cette séance, le Conseil communautaire, dûment convoqué, a :

- désigné le secrétaire de séance : Monsieur Georges DELABROY
- pris les délibérations suivantes :

Nombre de conseillers présents : 52

Nombre de conseillers ayant donné pouvoir : 6

ADMINISTRATION GENERALE

Rapporteur : Monsieur Philippe BUISSON

2016-03-028 : Communication des actes juridiques et des délibérations du Bureau pris depuis la séance du Conseil communautaire du 11 février 2016

Le Conseil communautaire a pris acte de la communication des actes juridiques et des délibérations du Bureau pris depuis la séance du Conseil communautaire du 11 février 2016,

AMENAGEMENT DE L'ESPACE, DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET POLITIQUES CONTRACTUELLES

Rapporteur : Monsieur Jean-Philippe LE GAL

2016-03-029 : Avis sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Libournais

A l'unanimité, le Conseil communautaire émet un avis favorable sur le projet de SCOT du Grand Libournais.

2016-03-030 : Stratégie de développement touristique : subvention 2016 à l'OTI de La Cali

A l'unanimité, le Conseil communautaire décide :

- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à verser la subvention annuelle d'un montant de 536°309 € au compte de l'EPIC selon les modalités définies dans la convention d'objectifs et de moyens entre La Cali et l'Office de Tourisme Intercommunal du Libournais adoptée le 17 décembre 2015.

2016-03-031 : Désaffectation d'un local abritant un bureau d'informations touristiques situé 4 avenue de la gare à Guîtres

A l'unanimité, le Conseil communautaire décide :

- de constater la non utilisation du local situé 4 avenue de la Gare à Guîtres,
- de restituer ce bien à la commune de Guîtres,
- de demander à la commune de Guîtres de procéder à la désaffectation de ce bien,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document concernant cette restitution.

**2016-03-032 : Désaffectation d'un local abritant un bureau d'informations touristiques
situé Esplanade Charles de Gaulle à Saint Seurin sur l'Isle**

Envoyé en préfecture le 29/03/2016

Reçu en préfecture le 29/03/2016

Affiché le



ID : 033-200027068-20160322-2016_03_PV-DE

A l'**unanimité**, le Conseil communautaire décide :

- de constater la non utilisation du local situé Esplanade Charles de Gaulle à Saint Seurin sur l'Isle,
- de restituer ce bien à la commune de Saint-Seurin sur l'Isle,
- de demander à la commune de Saint-Seurin sur l'Isle de procéder à la désaffectation de ce bien,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document concernant cette restitution.

ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE ET PCET

Rapporteur : Monsieur Jean François MARTINEZ

2016-03-033 : Communication du rapport de l'EPCI sur la situation en matière de développement durable

A l'**unanimité**, le Conseil communautaire prend acte de la présentation du rapport sur la situation de la Communauté d'agglomération du Libournais en matière de développement durable.

FINANCES ET FISCALITE

Rapporteur : Madame Anne BERTHOME

2016-03-034 : Détermination des attributions de compensation aux communes suite à l'adoption du rapport n°6 de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) réunie le 20 janvier 2016

A l'**unanimité**, le Conseil communautaire, sur la base du rapport n°6, décide de déterminer les nouvelles attributions de compensation des communes concernées par ces évaluations.

2016-03-035 : Débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2016

A l'**unanimité**, le Conseil communautaire prend acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2016 pour la communauté d'agglomération du Libournais.

ACTION SOCIALE D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Rapporteur : Monsieur Sébastien LABORDE

2016-03-036 : Service communautaire de portage de repas à domicile : convention d'organisation et de remboursement avec le centre communal d'action sociale de la ville de Libourne - année 2016

Le Conseil communautaire d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à :

- signer la convention 2016 portant sur la mise en œuvre du service communautaire de portage de repas à domicile pour les personnes en perte d'autonomie,
- verser au CCAS de la ville de Libourne la participation financière correspondante à hauteur de 115 000 €

Rapporteur : Monsieur Gérard HENRY

2016-03-037 : Création d'un groupement de commandes portant sur l'achat de prestations de services en télécommunication

A l'unanimité, le Conseil communautaire décide:

- d'adhérer au groupement de commandes,
- d'approuver la convention constitutive du groupement de commandes relative aux prestations de services de télécommunication fixe, mobile et accès internet désignant La Cali coordonnateur du groupement et l'habilitant à signer, notifier et exécuter les marchés selon les modalités fixées dans cette convention,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- de désigner un membre titulaire et un membre suppléant pour siéger au comité de coordination et de suivi du groupement.

2016-03-038 : Dissolution du groupement de commandes portant sur les services d'acheminement des communications et d'accès internet

A l'unanimité, le Conseil communautaire décide d'autoriser la dissolution du groupement de commandes relatif aux services d'acheminement des communications et d'accès internet à compter du 30 novembre 2016.

RESSOURCES HUMAINES ET MUTUALISATION

Rapporteur : Monsieur Georges DELABROY

2016-03-039 : Approbation du schéma de mutualisation des services de La Cali

A l'unanimité, le Conseil communautaire :

- d'approuver le schéma de mutualisation des services de La Cali ;
- d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à mettre en œuvre ce schéma et à signer tous les actes relatifs à l'exécution de ses objectifs.

2016-03-040 : Rapport d'avancement du schéma de mutualisation des services de La Cali

A l'unanimité, le Conseil communautaire décide :

- de prendre acte de l'état d'avancement de la mise en œuvre du schéma de mutualisation des services de La Cali
- d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à prendre toutes les mesures nécessaires à la poursuite de sa bonne exécution.

2016-03-041 : Modification du tableau des effectifs - transformations de postes

A l'unanimité, le Conseil communautaire décide :

- de créer au tableau des effectifs, à compter du 1^{er} avril 2016 :
 - deux postes à temps complet sur le grade de rédacteur (catégorie B)
- de supprimer au tableau des effectifs, à compter du 1^{er} avril 2016 :
 - deux postes à temps complet sur le grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe (catégorie C) ;
- de prévoir au budget de l'exercice 2016 les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondants à ces emplois.

SPORT

Rapporteur : Monsieur Jean Louis ARCARAZ

Envoyé en préfecture le 29/03/2016
Reçu en préfecture le 29/03/2016
Affiché le 
ID : 033-200027068-20160322-2016_03_PV-DE

2016-03-042 : Engagement de principe de La Cali en faveur de la création d'un centre aquatique intercommunal : validation du pré-programme et d'une enveloppe budgétaire, recherche de financements

A la majorité par 57 voix pour et une voix contre (Philippe Durand-Teyssier), le Conseil communautaire décide :

- de rendre un avis favorable sur le pré-programme présenté le 12 février 2016, et de valider la poursuite de la démarche,
- de solliciter les intercommunalités voisines afin qu'elles confirment par délibération leur intérêt à la construction de cet équipement,
- de demander à l'assemblée du PETR du Grand Libournais de soutenir par délibération l'émergence de ce projet en validant son intérêt supra communautaire à l'échelle du Grand Libournais,
- d'autoriser le Président à engager toute démarche pour solliciter les aides financières auprès des partenaires institutionnels.

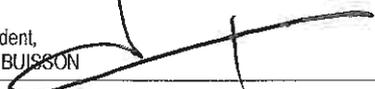
PAS DE QUESTIONS DIVERSES

La séance a été levée à 19H30.

Vu pour être affiché, conformément aux articles L.2121-25 et L.5211-1 du code général des collectivités territoriales.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



NB : Les décisions du Conseil communautaire et les débats y afférents seront retranscrits sur le registre des délibérations qui pourra être consulté par toute personne physique ou morale.

Envoyé en préfecture le 29/03/2016

Reçu en préfecture le 29/03/2016

Affiché le



ID : 033-200027068-20160322-2016_03_PV-DE